

# L'évolution des institutions hospitalières bruxelloises et l'individualisation progressive des services d'obstétrique

## *Evolution of the hospital institutions of Brussels and the progressive individualization of the departments of obstetrics*

**F. Leroy<sup>1</sup> et J. Deroover<sup>2</sup>**

Services de Gynécologie et d'Obstétrique, <sup>1</sup>C.H.U. Saint Pierre, <sup>2</sup>C.H. César de Paepe - Hôpital Français

### RESUME

*L'origine des hôpitaux bruxellois remonte au XII<sup>ème</sup> siècle lorsque furent créées diverses institutions d'hébergement pour pèlerins pauvres. La mutation d'une gestion par l'Eglise vers la tutelle des autorités communales aboutit à l'établissement à Bruxelles de deux hôpitaux civils de soins principaux : les Hôpitaux Saint-Jean et Saint-Pierre. Ce dernier, fondé sous le régime autrichien et associé d'emblée à un enseignement clinique, prit progressivement l'ascendant pour devenir en 1834, l'hôpital universitaire de l'U.L.B., récemment fondée, en vertu d'une convention entre l'Université et l'Administration des Hospices et Secours de Bruxelles. Plus tard, il en sera de même pour le nouvel Hôpital Brugmann. In fine, l'infrastructure clinique principale de l'U.L.B. devint du ressort exclusif de l'Université et se vit transplantée sur le site de l'Hôpital Erasme à Anderlecht en même temps que les bâtiments facultaires. L'Hospice de la Maternité de Bruxelles ne se développa qu'assez lentement et subit divers déplacements motivés par des changements de politique générale aussi bien que par des raisons sanitaires. Il fallut attendre le XX<sup>ème</sup> siècle pour que la pratique des accouchements passe progressivement de la sphère domiciliaire privée desservie par les sages-femmes au contrôle médical hospitalier que nous connaissons aujourd'hui.*

*Rev Med Brux 2007 ; 28 : 61-7*

### ABSTRACT

*The origin of Brussels hospitals goes back to the XII<sup>th</sup> century when several institutions created by the Church were only aimed at lodging poor pilgrims. The evolution from ecclesiastic management to municipal direction ended up in the establishment of two main public hospitals devoted to health care : Saint-Jean and Saint-Pierre. The latter, founded under Austrian rule and associated from the start with clinical teaching, gained therefore a prominent position. In 1834, it became a university hospital thanks to an agreement between the recently founded Free University of Brussels and the municipal health authorities. Finally, the administration of the main university clinical infrastructure was totally taken over by the University and moved to the newly erected Erasmus Hospital together with all faculty buildings. Development of the Brussels Maternity occurred rather slowly and underwent several location changes because of varying general politics as well as for sanitary reasons of hygiene. It was not before the XX<sup>th</sup> century that obstetrical practice progressively shifted from the private domiciliary sphere at the hands of midwives, to the hospital environment and medical control as is the case today.*

*Rev Med Brux 2007 ; 28 : 61-7*

*Key words : lodging vs health care, public hospitals, clinical training, agreement university-municipal health administration, Brussels Maternity, domiciliary vs hospital obstetrics*

## LES ORIGINES HOSPITALIERES BRUXELLOISES

C'est au XII<sup>ème</sup> siècle, qu'à l'initiative de l'Eglise, apparaissent à Bruxelles les premières institutions d'assistance, en relation avec l'accroissement démographique de la ville devenue centre économique textile et lieu privilégié de passage. Ainsi qu'ailleurs en Europe, la mission essentielle de ces premiers " hôpitaux " (*hospitalia*) n'était pas de prodiguer des soins aux malades, mais uniquement d'héberger les voyageurs pauvres.

Furent ainsi fondés :

- L'hôpital Notre-Dame et des XII Apôtres (1127), situé près de la collégiale Sainte-Gudule et appelé par la suite " de Sainte-Gudule " et enfin " de Sainte-Gertrude ".
- L'hôpital Saint-Nicolas (1129), localisé près de l'actuelle Grand Place.
- L'hôpital Saint-Jacques (1162), situé au voisinage de la résidence ducale du Coudenberg.

Pendant la seconde moitié du siècle fut institué le premier établissement de soins sous la forme de la léproserie Saint-Pierre (1174) localisée à l'endroit de la rue Haute où se dresse toujours aujourd'hui l'hôpital du même nom. Vers 1190, fut fondé l'Hôpital du Saint-Esprit qui devint, quelques années plus tard, l'Hôpital Saint-Jean (non loin de la place Saint-Jean actuelle). Ce dernier acquit rapidement une réputation européenne et servit de modèle à l'érection de diverses institutions hospitalières dans nos régions. Il resta le principal hôpital pour malades jusqu'aux dernières années de l'ancien régime.

Vers la même époque, on vit également naître les premiers établissements d'assistance destinés aux femmes de moyens modestes qui avaient adopté la condition de béguine. Au Béguinage de Bruxelles fut adjointe une infirmerie qui deviendra " l'Hospice de l'Infirmerie ". La " Maison Dieu " de Terarken, fondée à l'initiative de la famille patricienne des Clutinc, avait la même vocation et fut transformée par la suite en hospice pour femmes.

Vers le milieu du XIII<sup>ème</sup> siècle, débutera la tendance des institutions d'assistance et hospitalières, à s'orienter de plus en plus vers la dispensation de soins et à passer de la gestion ecclésiastique sous la direction des autorités communales.

Les hôpitaux existants perdirent donc progressivement leurs fonctions d'accueil des voyageurs nécessiteux et, dès lors, furent créées à l'intention de ceux-ci diverses institutions " hospitalières " d'hébergement situées à proximité des itinéraires des grands pèlerinages vers Saint-Jacques de Compostelle. De nouvelles léproseries furent également établies à Schaerbeek et à Scheut. Au XIV<sup>ème</sup> siècle, apparaissent aussi à Bruxelles les premiers hospices pour vieillards, lesquels étaient le plus souvent destinés aux femmes et se multiplièrent au fil du temps. Certains d'entre eux seront réservés

aux membres de certaines corporations de métiers et se verront convertis en une association des " Hospices Réunis " au XIX<sup>ème</sup> siècle.

La soumission des institutions d'assistance de la ville à l'administration communale fut renforcée par la nomination, en 1447, d'un " Contrôleur des Comptes des Hospices et des Orphelins ".

En 1551, Charles Quint prescrivit, pour l'ensemble des Pays-Bas, la centralisation, dans chaque commune, de la totalité des revenus destinés aux pauvres. A Bruxelles, l'application de cet édit se concrétisa par la création d'une sorte de conseil supérieur à l'assistance, désigné sous le nom de " Suprême Charité ". Cet aréopage était composé de " Maîtres de Charité Généraux ", également responsables des besoins des orphelins et des enfants trouvés.

## DEUX HOPITAUX CIVILS BRUXELLOIS

### L'Hôpital Saint-Jean

Fondé vers la fin du XII<sup>ème</sup> siècle, l'Hôpital Saint-Jean connut des fortunes diverses. Il fut d'abord géré par l'ordre hospitalier de Saint-Jean, alors que seuls 3 frères et 10 sœurs étaient admis à y résider. Aucun médecin n'y pratiquait encore et ce ne fut qu'en 1359 qu'un chirurgien qui se vit attribuer la mission de visiter quotidiennement les malades, lui fut affecté. Par la suite, le corps médical y fut de mieux en mieux représenté et finit par se charger entièrement de l'administration et de la supervision des soins. En 1695, le bombardement de la ville de Bruxelles par le maréchal de Villeroy fit quatre morts à l'Hôpital Saint-Jean.

### L'Hôpital Saint-Pierre

La lèpre ayant progressivement disparu de nos régions, le dernier malade de la léproserie Saint-Pierre décéda en 1743, ce qui explique que cet établissement fût d'abord converti en couvent et ensuite (1783) en un hôpital proprement dit. Celui-ci fut repris par l'Etat en 1786 et transformé sous Joseph II en un " Hôpital Royal ", calqué sur le modèle de celui de Vienne. Cet hôpital général incluait, outre les services principaux de médecine et de chirurgie, un hospice pour les patients incurables, un quartier réservé aux aliénés, un service de consultations externes et, en principe, une maternité. Des cours cliniques furent également instaurés dans cette institution par un décret impérial (1788). La révolution brabançonne (1790) entraîna cependant une désaffectation des cours et la régression de cette école.

\* \* \*

Vint alors la domination par la République française (1794) dont la Convention décida d'abolir les collèges médicaux de notre pays et leurs prérogatives et, par là même, l'enseignement universitaire de la

médecine à Bruxelles. Par une série de législations successives édictées en l'an V de la République (1797), le Directoire installa ensuite une " Commission des Hospices Civils " dont dépendaient les anciens Hôpitaux Saint-Pierre et Saint-Jean. Un arrêté préfectoral institua en outre un " Conseil d'Administration des Hospices " dans chacun des trois arrondissements qui composaient le Département de la Dyle dont dépendait Bruxelles.

Au début de l'ère napoléonienne (1803,) sera créé le " Conseil Général des Hospices et Secours " dont l'appareil administratif fut amené à réaliser un œuvre considérable entre les années 1803 et 1925. En dépit de leurs dénominations respectives de Petit et Grand Hospice, en 1818, la capacité de l'Hôpital Saint-Jean dépassait toujours celle de l'Hôpital Saint-Pierre (250 vs. 226 lits). En 1806, des cours de médecine furent officiellement rétablis dans le Grand Hospice, mais ils n'étaient destinés qu'à former des Officiers de Santé qui n'avaient pas le titre de médecin. De par la réinstallation officielle de son Ecole de Médecine après l'écroulement de l'empire napoléonien, Saint-Pierre redevint en 1834 le premier hôpital universitaire bruxellois.

Entre 1824 et 1826, avait eu lieu, sous la direction de l'architecte Henri Partoes, l'érection en style néoclassique d'un nouveau " Grand Hospice ", effectuée sur l'emplacement de l'ancien Béguinage, c'est-à-dire près de l'actuelle rue de Laeken. Cet édifice, considéré comme le chef-d'œuvre de Partoes et dénommé depuis " Hospice Pacheco ", est classé depuis 1975.

Les bâtiments du vieil Hôpital Saint-Jean se trouvaient dans un état de délabrement avancé dont les stigmates étaient déjà patents sous l'ancien régime autrichien (1780). Il fallut attendre que fût bien assise l'indépendance de la Belgique, pour voir enfin entreprendre la reconstruction dudit hôpital sur un nouveau site situé au niveau des ruines de l'ancien hospice Pacheco (créé par Dom Augustin Pacheco en 1713), c'est-à-dire à l'endroit de l'actuel boulevard du Botanique (au niveau du Passage 44). Cette reconstruction s'effectua entre les années 1838 et 1843 et pour ce faire, le même Henri Partoes (1790-1873) adopta pour la première fois un plan pavillonnaire destiné à séparer les différents types de maladies.

En raison des maigres espaces disponibles entre les pavillons qui rendaient la séparation peu efficace, ce dispositif fut cependant vivement critiqué par le corps médical de l'époque. De nouveaux bâtiments inclus dans ce complexe hébergeaient également les services de l'administration communale. Dès 1834, le vieil Hôpital Saint-Jean avait également été mis à la disposition des étudiants de l'Ecole de Médecine de Bruxelles.

C'est au cours du XIX<sup>ème</sup> siècle que se produit la diversification des services hospitaliers en unités spécialisées outre les grands services initiaux de

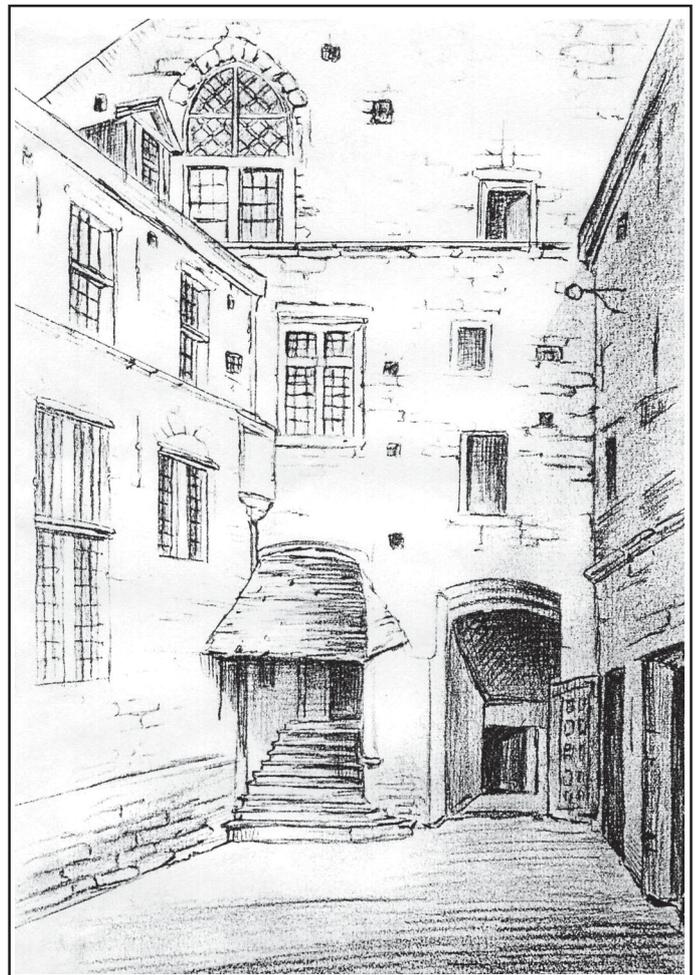


Figure 1 : Ancien Hôpital Saint-Jean. Entrée de la salle des malades au XVI<sup>ème</sup> siècle. Dessin effectué en 1846 par Th. Jambers, après désaffectation.

médecine et de chirurgie. C'est ainsi que l'Hôpital Saint-Jean passa de deux à quinze services et l'Hôpital Saint-Pierre à dix services.

En 1834, s'effectua la fusion entre l'Ecole de Médecine principalement localisée à l'Hôpital Saint-Pierre et la Faculté de Médecine de l'U.L.B récemment créée. Cet amalgame fut entériné par une convention passée entre l'Université et le Conseil des Hospices de la ville de Bruxelles. L'Hôpital Saint-Pierre, toujours installé dans les bâtiments du XVIII<sup>ème</sup> siècle à peine modifiés, est devenu totalement insuffisant et vétuste. C'est pourquoi une première reconstruction *in situ* sera effectuée par segments (de 1849 à 1878), sous la direction de l'architecte Alexis Partoes, fils d'Henri du même nom, précédemment cité. Le nombre de lits crût considérablement et passa à 777 en 1877, alors que la capacité de l'Hôpital Saint-Jean augmenta beaucoup plus lentement (650 lits en 1919). Dans le premier tiers du XIX<sup>ème</sup> siècle s'installa une rivalité entre les corps médicaux de ces deux institutions au point qu'en 1840 la situation s'avérait fort tendue entre les deux clans qui n'hésitaient pas à se lancer des traits enflammés. Cet antagonisme ne facilitait guère la tâche du Conseil d'administration de l'Université.

L'Hôpital Saint-Pierre a toujours bénéficié de sa localisation en plein centre d'un quartier populaire et

densément habité. Depuis des temps immémoriaux, la Porte de Hal avait été la première et principale voie de pénétration vers le centre de la ville. Au fil du temps, l'activité de l'Hôpital Saint-Pierre a donc progressivement supplanté celle de l'Hôpital Saint-Jean dont la suprématie s'est estompée au début du XIX<sup>ème</sup> siècle. Il est évident que l'instauration de l'enseignement clinique de la Faculté de Médecine de l'U.L.B. au sein de l'Hôpital de la Porte de Hal intervint dans ce glissement. En 1919, l'Hôpital Saint-Pierre comptait 818 lits et assurait bon an mal an une centaine de milliers de consultations, alors qu'un demi-siècle plus tôt le nombre de celles-ci ne dépassait pas onze mille prestations. L'école d'infirmières, actuellement établie sur le campus de l'Hôpital académique Erasme à Anderlecht et fondée en 1902, était antérieurement installée dans les bâtiments de la rue Haute, elle aussi.

La relative exigüité des bâtiments du deuxième Saint-Pierre fut assez rapidement critiquée par leurs utilisateurs en raison de facteurs tels que la multiplication des services spécialisés, la création des laboratoires vers 1890 et les débuts des activités de recherche clinique.

En 1906, la disponibilité d'un legs de 5 millions - somme considérable pour l'époque - provenant de la famille Brugmann, avait incité le Conseil général des Hospices et Secours à concevoir le projet d'un vaste hôpital général digne de la ville et auquel serait donné le nom des généreux donateurs. Le territoire de la commune de Jette fut proposé comme lieu d'érection d'un tel établissement. La désaffectation complète des deux Hôpitaux Saint-Jean et Saint-Pierre devait être le corollaire soi-disant logique de cette entreprise. C'était compter sans l'Université et le corps médical qui s'y opposèrent fermement en arguant de la distance

importante existant entre la localisation périphérique ainsi projetée et les instituts scientifiques et d'enseignement de la Faculté de Médecine, récemment édifiés sur le site du Parc Léopold. Il apparaissait également que les soins aux cas urgents du centre de la ville seraient singulièrement compromis. La presse médicale fut unanime et déclara que " l'hôpital clinique, les chaires d'enseignement universitaire doivent être à Bruxelles et nulle autre part ". Confronté à cette levée de boucliers, le Conseil communal de Bruxelles céda et approuva la résolution de maintenir " à Saint-Pierre ou ailleurs à Bruxelles, un hôpital de 400 lits au moins, avec polycliniques bien organisées " (1907). Compte tenu des éléments avantageux en sa faveur, la préférence échut à Saint-Pierre plutôt qu'à l'Hôpital Saint-Jean entré en déclin. Après sa désaffectation en 1935, ce dernier fut transformé en caserne pendant la guerre de 40-45, avant d'être à nouveau converti en " Clinique Saint-Jean " localisée aujourd'hui rue du Marais.

Etant donnée l'extension grandissante de la capitale, après de multiples péripéties administratives, l'achèvement de l'Hôpital Brugmann se concrétisera cependant après la Première Guerre mondiale. Les travaux avaient cependant déjà débuté à Jette dès 1911 et pendant la guerre, les premiers bâtiments avaient été occupés par d'ex-prisonniers de guerre belges devenus phthisiques en captivité. Conformément aux plans conçus par Victor Horta, l'Hôpital Brugmann prendra la forme d'une institution pluri-pavillonnaire qui sera inaugurée en 1923. Le fonctionnement de cette institution fera également l'objet d'un accord entre l'Assistance Publique et l'U.L.B.

Au cours du XX<sup>ème</sup> siècle, les sciences médicales vont se développer d'une façon accélérée et nécessiter

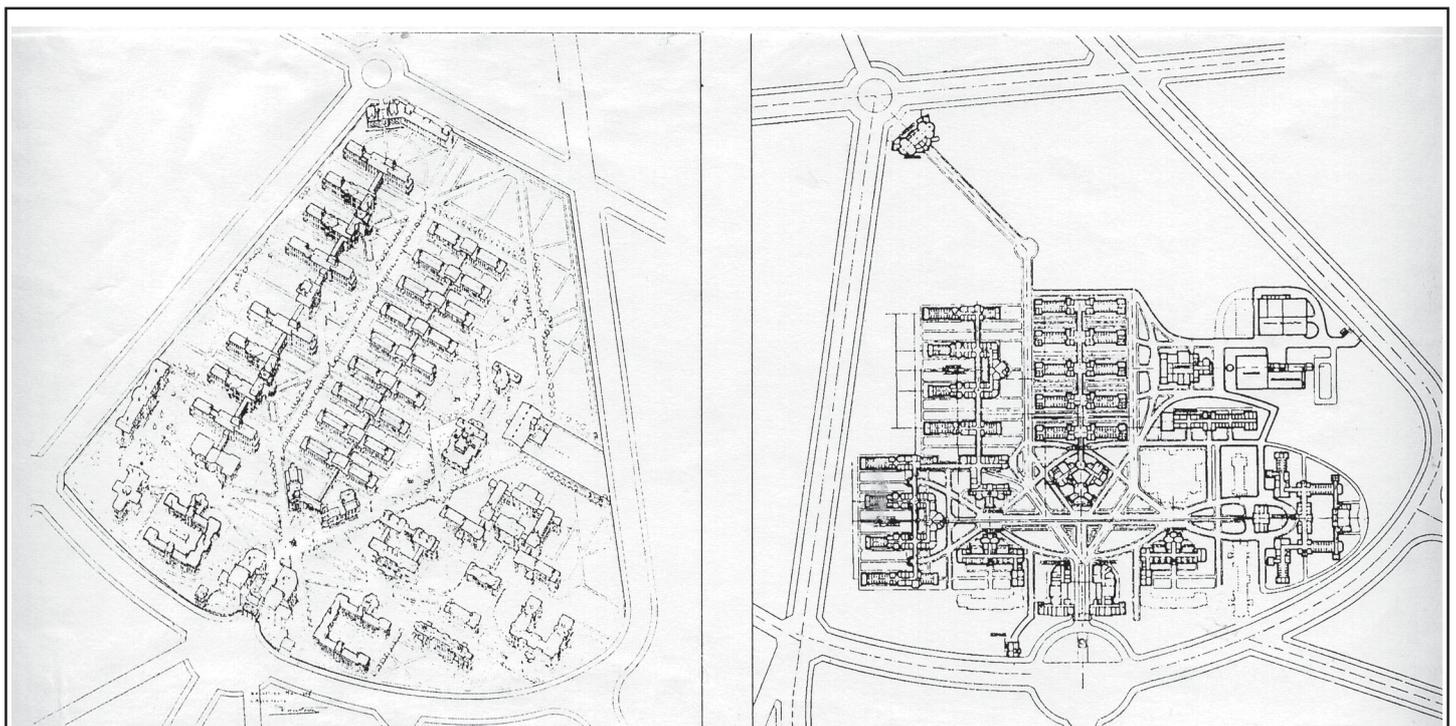


Figure 2 : L'Hôpital Brugmann. A gauche, d'après le plan initial de Victor Horta en 1909. A droite, tel que finalement inauguré en 1923.

# Le Peuple

ORGANE QUOTIDIEN DE LA DÉMOCRATIE SOCIALISTE

## La Liberté ouvrière sur le plan de l'usine

par Léon DELSINNE

UN livre de Hyacinthe Dubreuil est toujours pour moi une source de joie intense. Nul auteur n'a sans doute mieux compris les problèmes du travail — et cela n'est pas étonnant puisqu'il a été ouvrier lui-même pendant près de vingt ans — mais surtout nul n'est plus capable de traduire les sentiments intimes des travailleurs de la grande industrie. Une telle disposition d'esprit peut le conduire, à l'occasion, à sous-évaluer les doctrines sans lesquelles la classe ouvrière ne serait pas parvenue à prendre conscience de ses intérêts et de sa mission. Ainsi, en disciple fidèle de Proudhon, il marque un certain dédain pour « tous ceux qui hypnotisent les masses sur l'unique problème des transformations politiques ». Mais en dehors de quelques phrases qui peuvent faire « tiquer » des socialistes, combien de pages pleines de sens et d'observations qui font vraiment réfléchir !

On pourrait discuter à perte de vue sur le point de savoir s'il est préférable de pousser d'abord aux transformations politiques, ou s'il vaut mieux améliorer le sort des travailleurs sur le plan de l'usine et du chantier. Pour ma part, comme les questions politiques

## INAUGURATION, JEUDI MATIN en présence du roi et de la reine du nouvel Hôpital Saint-Pierre établissement moderne et audacieux

Au cœur d'un quartier populaire; une véritable cité médicale  
s'élève "sur un terrain consacré depuis le XII<sup>e</sup> siècle  
à la bienfaisance et à la charité."



## LE CONTROLE DES

## Les actionnaires non eux-mêmes les co

Il y aura incompatibilité entre  
de banquier et d'administrateur

Il circule au sujet du contrôle des banques, les bruits les plus fantaisistes. Ne va-t-on pas jusqu'à prétendre que ce contrôle devra servir surtout pour favoriser ce qu'on appelle, dans la presse conservatrice, l'inquisition fiscale ?

Or, rien n'est plus étranger au principe même du contrôle des banques. Des renseignements que nous avons pu obtenir, il résulte que le contrôle ne résidera pas entre les mains d'un ministre et que le Gouvernement n'interviendrait donc ni directement ni indirectement dans l'exercice de ce contrôle.

Le rôle du Gouvernement consistera uniquement à préparer la constitution de la « Commission bancaire ». Cette commission se composera de sept membres, nommés par le Roi, sur présentation de différentes listes, de sorte que tous les intérêts économiques de la nation y soient représentés. Les banquiers auront donc leurs délégués au sein de la « Commission bancaire », mais il va de soi qu'ils ne pourront jamais y détenir la majorité des mandats.

C'est à la « Commission bancaire » qu'il appartiendra de désigner un certain nombre de comités bancaires.

faire face à d'importantes. Ce doit varier « mais n'aura ri

Il y aura incomp

tration d'une

trateur d'une

Les banques

les mois, sou

tratsifs de la

ce qui repré

pour le public

Tels sont le

jet de contr

porte soixan

le Gouvernem

en vue du Co

dredi soir, au

formuleront l

A Rome

par

1

Figure 3 : Manchette du " Peuple " annonçant l'inauguration du nouvel Hôpital Saint-Pierre, le 4 juillet 1935.

la disponibilité d'espaces de plus en plus importants.

Grâce, entre autres, à l'énergie et aux relations du remarquable Dr Antoine Depage, l'Hôpital Saint-Pierre sera à nouveau reconstruit *in situ*, avec l'aide de la Fondation Rockefeller, sur le mode vertical du type " *corridor system* " américain. Après divers revirements, le nouvel hôpital général comportera finalement 545 lits. La convention qui entérinait cette entreprise fut signée en 1921, mais en raison de difficultés financières inattendues, l'inauguration du nouveau complexe ne put avoir lieu qu'en 1935. Les travaux réalisés sous l'égide collective de la Ville de Bruxelles, du Conseil des Hospices et de l'Université de Bruxelles, s'effectuèrent parallèlement à l'érection, à côté de l'hôpital, d'imposants bâtiments facultaires destinés à héberger les auditoires et les laboratoires de recherche, ainsi que l'administration de la Faculté.

En fonction des progrès incessants de la technicité et des modalités de la pratique médicale hospitalière, l'Hôpital Saint-Pierre subit au cours des décennies suivantes diverses modifications et extensions architecturales qui furent toutes rapidement dépassées. A la faveur de certaines modifications législatives instaurées en 1963, l'U.L.B. procéda de son

côté à l'édification de son nouvel Hôpital académique Erasme à Anderlecht, entre 1971 et 1977. Ce changement de politique qui modifiait sensiblement les relations entre l'Université et l'administration communale bruxelloise, incluait également, à terme, le transfert des structures facultaires dans de nouveaux bâtiments érigés sur le campus Erasme. L'idée d'une institution hospitalière strictement universitaire avait d'ailleurs germé dès 1891.

L'Hôpital Saint-Pierre devenu inadapté, mais dont l'intérêt topographique central restait entier, fit l'objet, entre les années 1991 et 2001, d'une troisième reconstruction en site propre et par segments successifs, tout en réalisant l'exploit de rester pleinement fonctionnel entre-temps. Désormais dénommé C.H.U. (" Centre Hospitalier Universitaire "), Saint-Pierre conserva ses liens de collaboration avec les universités (U.L.B. et V.U.B.), mais en vertu de la conjoncture politique en matière de santé publique, il acquit l'autonomie juridique dans le cadre de l'association hospitalière faîtière régionale (IRIS), tandis que son nombre de lits agréés se réduisait à 442. L'Hôpital Brugmann connut une évolution administrative analogue.

## EVOLUTION DE L'HOSPICE A LA MATERNITE

Nous ne possédons que relativement peu de renseignements sur la situation institutionnelle de l'obstétrique bruxelloise avant la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle. Un document des archives générales du Royaume datant de 1768, rapporte ce qui suit : " Dans la ville de Bruxelles, on sait qu'il y a un grand nombre d'accoucheurs et d'accoucheuses qui professent cet art et qui n'en n'ont pas la moindre notion ; non seulement ils accouchent les femmes, mais encore une quantité de filles que des faiblesses ont mises dans ce cas et que la honte et le préjugé forcent toujours d'aller faire leurs couches dans des lieux cachés, tels que des chambres à l'écart, tenues par des hommes et des femmes qui sont dépourvus de connaissances et qui non seulement font périr une quantité de ces malheureuses créatures, mais aussi un grand nombre d'enfants, le tout par leur grande ignorance. Dans une seule de ces maisons on trouve de quinze à vingt filles grosses à la fois ". En 1759, l'administration thérésienne avait cependant posé les jalons d'une instruction officielle des sages-femmes. A Louvain, le refus d'admettre des femmes enceintes à l'hôpital perdurera jusqu'en 1819.

Lors de l'instauration de " l'hôpital Royal " Saint-Pierre sous le règne de Joseph II (1786), le décret impérial qui l'entérinait spécifiait bien que cette institution comprendrait une maternité - la première de nos régions - qui serait associée à une chaire de cours d'accouchements pour les médecins et les sages-femmes. Toutefois, deux ans plus tard, ladite maternité ne comprenait toujours que quatre lits ! Elle se développa néanmoins en faveur des femmes enceintes pauvres et abandonnées, car, à cette époque, la grande majorité des accouchements avaient encore lieu à domicile, sous la supervision d'une sage-femme. En fin 1789, 17 femmes enceintes y furent admises, alors que se formait le projet d'un bâtiment de maternité séparé du corps de l'hôpital, aussi bien pour des motifs de discrétion que de salubrité. La révolution brabançonne fit temporairement basculer cette belle idée aux oubliettes. En 1795, un édit du commissaire du peuple attaché aux armées françaises du Nord décréta que les villes principales devaient chacune être dotée d'une maternité.

Il fallut attendre 1831, pour qu'à la suite d'une épidémie de fièvre puerpérale, Louis Joseph Seutin qui cumulait les fonctions de chirurgien et d'accoucheur en chef de l'Hôpital Saint-Pierre, obtienne de la Commission des Hospices Civils, le transfert de la maternité dans l'ancien couvent franciscain des Bogards (à proximité de l'actuelle Académie des Beaux-Arts, rue du Midi). La même politique d'isolement des locaux de maternité se manifesta également à Liège et à Gand.

A Bruxelles, l'obstétrique se sépara de plus en plus de la chirurgie et c'est ainsi qu'en 1838, Seutin cède volontairement son poste d'accoucheur en chef à

son jeune collègue Jean-Baptiste Van Huevel, plus exclusivement spécialisé dans le domaine des accouchements. Ce dernier devint ainsi le premier professeur d'obstétrique de l'U.L.B., récemment fondée.

La reconstruction de l'Hôpital Saint-Jean en 1843, entraîna également l'installation de la maternité de Bruxelles dans un quartier distinct de l'édifice principal, mais néanmoins situé à proximité des salles de chirurgie. Les étudiants en médecine furent admis à s'y instruire en 1862. La fièvre puerpérale y ayant également sévi, cette maternité fut désaffectée en 1877, au profit d'un nouveau déménagement, à titre provisoire, vers dix-sept maisons particulières situées rue du Grand Hospice et rue de l'Infirmier. Les autorités communales avaient en effet projeté la construction d'une nouvelle maternité sur le site de l'ancien Hospice Pacheco, mais ce projet s'avéra trop éloigné dans le temps et pour le moins compromis.

Ce site urbain banalisé et un peu inattendu ne fut apparemment pas aussi inadapté à la pratique obstétricale qu'on aurait pu le craindre. En effet, chaque femme pouvait ainsi disposer d'une chambre particulière où avait lieu l'accouchement. Un soin spécial fut dévolu à la propreté et à l'aération des locaux. Dans un enthousiasme, un peu excessif sans doute, le Pr Pigeolet, accoucheur responsable, déclarait peu après ce qui suit : " je ne pense pas qu'il y ait en Europe une maternité installée dans de meilleures conditions ... Nous ne pouvons pas espérer ne jamais voir se produire de péritonite puerpérale, mais la maladie ne pourra plus rencontrer dans la maternité d'éléments pour sa propagation ". De fait, sur 163 femmes admises dans ces nouvelles installations, 145 étaient sorties guéries et 17 restaient en traitement. Une seule avait été transférée à l'hôpital pour une bronchite. La maternité comportait deux sections, l'une gratuite, réservée à l'écolage des étudiants en médecine et l'autre payante, où œuvraient les élèves sages-femmes.

La tendance à la spécification de certaines branches de l'art de guérir et à l'individualisation de services spécialisés, se faisait de plus en plus pressante, en dépit de la réaction de certains chefs de grands services qui tentèrent de maintenir leur hégémonie. C'est ainsi qu'à partir de 1885, on assista à l'Hôpital Saint-Pierre, à une lutte visant à la création d'un service de gynécologie séparé de la chirurgie. Il fallut 7 années d'efforts aux Prs Hauben et Kufferath, pour que ce projet aboutisse. La même évolution avait déjà eu lieu dans certaines institutions françaises.

En 1923, la maternité civile de Bruxelles sera transférée une fois de plus pour être intégrée au complexe du nouvel Hôpital Brugmann. Après sa deuxième reconstruction et lors de son inauguration en 1935, l'Hôpital Saint-Pierre se verra enfin doté en son 5<sup>ème</sup> étage - édifié en sus des plans initiaux - d'une nouvelle maternité d'une quarantaine de lits et d'autant de berceaux.

Dans l'entre-deux guerres et après la Seconde Guerre mondiale, en fonction du développement de l'obstétrique hospitalière aussi bien que de l'extension démographique de la ville, furent créées à Bruxelles diverses maternités publiques, semi-publiques et privées. Comme dans les autres pays occidentaux, la pratique des accouchements passait ainsi de la sphère privée domiciliaire au milieu médical hospitalier.

## CONCLUSION

On aura constaté que le développement de l'obstétrique en maternité institutionnelle ne fut qu'une préoccupation relativement tardive dans le chef des édiles responsables de la santé publique à Bruxelles. Le fait que les soins aux femmes enceintes et les accouchements relevaient traditionnellement d'une sphère privée aux mains des sages-femmes et confinée au domicile des parturientes, fut incontestablement en cause dans cette lenteur. Il est significatif, à cet égard, que les premiers lits hospitaliers dévolus à cet usage le furent exclusivement en faveur de femmes enceintes abandonnées et nécessiteuses.

Mais ce ne fut pas là le seul facteur responsable de cette stagnation. Les vicissitudes politiques répétées et les dominations territoriales alternées auxquelles furent soumises nos régions, jouèrent incontestablement un rôle à cet égard, en retardant le développement général de notre infrastructure hospitalière. Rappelons à ce sujet que la création des premières maternités institutionnelles en France et au Royaume Uni, datent respectivement du XIV<sup>ème</sup> siècle et du début du XVIII<sup>ème</sup> siècle.

Une autre cause explicative de l'évolution erratique des sites de la maternité bruxelloise et de ses déménagements successifs au XIX<sup>ème</sup> siècle, tient aux épidémies de fièvre puerpérale, laquelle ravageait d'ailleurs la plupart des maternités d'Europe. A cette époque, le rôle de la contamination directe par la main de l'accoucheur, démontré vers le milieu du siècle par Semmelweis (Autriche-Hongrie) et Holmes (Etats-Unis), était loin d'être connu et admis partout. La théorie contagionniste aérienne d'inspiration britannique prévalait et plaçait en exergue l'état de salubrité des locaux en recommandant d'en changer si des fumigations désinfectantes répétées des salles aussi bien que du linge et de la literie, restaient sans effet.

Le développement de maternités hospitalières bien adaptées et dotées d'un équipement sophistiqué, telles que nous les connaissons aujourd'hui, ne s'effectua donc pas sans mal.

## BIBLIOGRAPHIE

- Almanach de poche de Bruxelles. Rampelbergh ME, Imprimeur, Bruxelles, 1835
- Archives du CPAS de la Ville de Bruxelles
- Bluard C : Médecins et hôpitaux à Bruxelles. Tempo Médical, mai 2002 : 81-3
- Bonenfant-Feytman AM : L'évolution des hôpitaux à Bruxelles. Boehringer Ingelheim
- Daelemans F, De Ridder P, Hoslet D, Smolar-Meynart A, van der Laan M, Vanrie A : 1.000 ans de Bruxelles, des Bruxellois et de leurs malades. Où est le temps ? 1999 ; 10 : 227-46
- Depage H : La vie d'Antoine Depage. Bruxelles, La Renaissance du livre, 1956
- Dickstein-Bernard C : Historique. In : " l'Hôpital Universitaire Saint-Pierre ". Bruxelles, Presses Universitaires de Bruxelles, 1985 : 23-31
- Dickstein-Bernard C : Naissance des services spéciaux dans les hôpitaux belges au XIX<sup>ème</sup> siècle. Ann Soc Belge Hist Hôp Santé Pub 1988 ; 23 : 49-66
- Dickstein-Bernard C : Héritage de la révolution française 1794-1814. In : " La Santé Publique ", Section VII. Catalogue de l'exposition de la CGER, 1989 : 155-65
- Dickstein-Bernard C : L'enseignement clinique dans les hôpitaux publics de la Ville de Bruxelles. Rev Med Brux 1990 ; 11 : 337-40
- Dickstein-Bernard C : L'hôpital Saint-Pierre et l'histoire. In : " Centre Hospitalier Universitaire Saint-Pierre ". Réseau IRIS, 1990 : 4-7
- Dumont GH : Histoire de Bruxelles. Bruxelles, Le Cri, 1997
- Guide annuaire du corps médical de Belgique et du Grand-Duché de Luxembourg. Imp. A. Gossé & co., Bruxelles, 1907
- Hennaut E, Demanet M : Un siècle d'architecture hospitalière à Bruxelles 1820-1940. Bull Collège Méd Agglom Brux, ca 2000
- Leroy F : Histoire de naître. De l'enfantement primitif à l'accouchement médicalisé. Louvain-la-Neuve, De Boeck Université, 2002
- Lincé M : Victor Horta et l'Hôpital Brugmann. Semper 1996 ; 204 : 28-31
- Mayer M : Histoire des campus médicaux de l'Université Libre de Bruxelles. Rev Med Brux ; 1<sup>ère</sup> partie : 1990 ; 11 : 450-80 ; 2<sup>ème</sup> partie : 1990 ; 11 : 523-31 ; 3<sup>ème</sup> partie : 1991 ; 12 : 27-43
- Osta (d') J : Dictionnaire anecdotique et historique des rues de Bruxelles. Bruxelles, Le Livre, 1995
- Uytterhoeven A : Notice sur l'Hôpital Saint-Jean. Bruxelles, Tirchen imprimeur libraire, 1862

### Correspondance et tirés à part :

F. LEROY  
Avenue Marnix 18  
3090 Overijse

Travail reçu le 1<sup>er</sup> octobre 2005 ; accepté dans sa version définitive le 30 mai 2006.